

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 23/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre
le 25 mars à 8 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 mars 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

Absents : GICQUEL Mathieu., HOUSSET Raphaël,

Secrétaire de séance : ROUX Delphine

OBJET : Subventions et cotisations aux associations

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les subventions et cotisations aux associations au titre de l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'attribuer les subventions suivantes

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :

Le Maire

Valérie GARCIN



TABLEAU
PROPOSITION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2024

Organisme	Rappel 2023	2024
Association les p'tits loups	75 000€	75 000€
Animagnel	40 465 €	40 000€
PNR du queyras	10205.19 €	10 583 €
Association des maires 05	238 €	238€
Association des maires ruraux 05	100 €	100€
Hautes alpes Nordic	120 €	120€
CAUE	100 €	100 €
FNACA Guillestre Queyras	100 €	100 €
Fondation du patrimoine	100 €	100 €
Le souvenir français	100€	100 €
RASED	25.50 €	25.50 €
Judo club	150 € (50 € / 3 enfants)	Pas d'enfant inscrit
CAF	350€ (50 € / 7 enfants)	250 € (50€ / 5 enfants)
Véloroc	(50 € / 2 enfants)	50 € (1 enfant)
Club vtt Mèlèzes Bike	Pas d'enfant inscrit	Pas d'enfant inscrit
ANEM	337.11 €	341.69€
It 05	597.60 €	597.60 €
Office de Tourisme	471.75€	471.75€
Pefc bois des alpes	713 €	713€
Queyras Flex	Prise en charge nocturne	750 € + prise en charge nocturne
Prévention routière	100 €	100 €
Trail des Etoiles	2 000€	2 000 € subvention en lien avec la commune de Saint Véran
Cyprès	403 €	403 €
Ski Club	900 €	900 €
Refuge one love	500 €	500 € (viabilité de l'association à confirmer)
Concert Col Agnel		500 € (subvention versée si concert réalisé)
Comité de jumelage		500 €
Assoc Fruitière de Pierre Grosse		500 € (aide au lancement du fonctionnement de l'association)
Sport Enjoy 05		50 € (1 enfant)
Queyras Avenir / Tremplin Innovation		500 €

TOTAL PREVU : 135 594 €

